

## "Un beau succès qu'il faut concrétiser" dans Le Figaro (12 décembre 1991)

**Légende:** Le 12 décembre 1991, commentant dans les colonnes du quotidien français Le Figaro les résultats du Conseil européen de Maastricht des 9 et 10 décembre, Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales (Ifri), insiste sur la nécessité de concrétiser rapidement les décisions adoptées par les Douze, notamment en matière de politique monétaire ou de défense.

**Source:** Le Figaro. 12.12.1991. Paris.

**Copyright:** (c) Le Figaro

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"un\\_beau\\_succes\\_qu\\_il\\_faut\\_concretiser"\\_dans\\_le\\_figaro\\_12\\_decembre\\_1991-fr-eeeb020-7cee-4c9d-9ab0-887156061650.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 19/09/2012

## Un beau succès qu'il faut concrétiser

L'analyse de Thierry de Montbrial

Maastricht est par définition un succès puisque tous les participants en sont d'accord.

Les Britanniques sont satisfaits de la clause d'exception relative à l'union monétaire et de celle qui ne concerne rien moins que les onze autres membres sur la politique sociale. Les Espagnols se réjouissent de l'engagement pris sur la «*cohésion économique et sociale*», curieuse expression qui signifie que le nord de l'Europe paiera davantage pour le sud. Français et Allemands se félicitent des décisions concernant la monnaie unique et la défense.

Mais il convient de regarder au-delà des déclarations officielles et de donner leur sens aux mots: non, l'accord sur la monnaie n'est pas «*irréversible*». Celui sur la défense est significatif mais tout dépend de ce que l'on en fera.

Reprenons l'accord sur la monnaie. La première tentative à la fin de 1996, dépendra d'un double vote à la majorité qualifiée: un verdict technique sur la base des recommandations de la commission de Bruxelles et du nouvel institut monétaire européen, suivi d'un second vote au niveau des chefs d'État et de gouvernement sur la base de ce verdict technique et après l'avis du Parlement européen.

Ce second vote portera sur l'opportunité de passer à la phase trois et sur la date du début de cette phase. Si fin 1997, le début de la troisième phase n'avait toujours pas été fixé, celle-ci démarrerait «*automatiquement*» le 1er janvier 1999. Mais un nouveau vote des chefs d'État et de gouvernement devrait avoir lieu pour déterminer quels États membres seraient concernés. Une imprécision semble demeurer sur la question de savoir si un État reconnu économiquement apte mais qui aurait voté contre, serait néanmoins tenu d'entrer dans l'union monétaire. Tout ce processus laisse une étrange impression d'ambiguïté. Au bout du parcours, l'espace de la monnaie unique pourrait, en fait, se réduire comme une peau de chagrin.

Dans le meilleur des cas, est-il correct de dire que, en 1999, les «*citoyens européens*» effectueront toutes leurs transactions en écus? Non car la mise en place du système européen de banques centrales ne signifiera pas encore la monnaie unique. Comment se déroulera concrètement la transition? Nul n'en parle. Aucun économiste sérieux ne saurait soutenir qu'il suffit d'un décret pour figer «*irrévocablement*» les taux de change et abolir d'un trait de plume les coûts de transactions.

En matière de défense, le texte adopté à Maastricht reprend pour l'essentiel la déclaration franco-allemande du 14 octobre: «*L'Union demande à l'Union de l'Europe occidentale, qui fait partie intégrante de l'Union européenne, d'élaborer et de mettre en œuvre les décisions et actions de l'Union qui ont des implications dans le domaine de la défense*». Le texte consacre la «*complémentarité*» et la «*transparence*» des liens de l'UEO avec l'OTAN. Tout cela est prometteur mais encore vague. De même, ce qui concerne la Grèce et la Turquie: la première rejoindrait l'UEO avant la fin de 1992, et la seconde devrait être «*pleinement impliquée*» dans les activités de cet organisme.

Quant à l'Union politique, le principe de la décision à la majorité qualifiée devrait au moins s'affirmer dans quatre domaines au demeurant fort importants: la sécurité et la coopération pan-européenne, le désarmement, le contrôle des armements et la non-prolifération.

Il ne faut certes pas sous-estimer l'acquis de Maastricht. Le renforcement de la dynamique de l'Union européenne est en lui-même un résultat capital. Mais nul ne peut se prononcer aujourd'hui sur l'importance historique de la date du 11 décembre 1991. Il en sera du texte adopté dans la ville néerlandaise comme de la guerre selon Napoléon: «*L'art est tout d'exécution.*»

Les exercices concrets ne vont pas manquer pour tester les abstractions de Maastricht, à commencer par l'élaboration d'un «*décret d'ensemble*» pour la reconnaissance des nouveaux États autoproclamés et pour la conception sur la situation des armes nucléaires consécutive à l'effondrement de l'URSS.

Dès les prochains jours, la crédibilité de Maastricht sera soumise à épreuve. On doit s'en réjouir car les chefs d'État et de gouvernement auront à cœur d'éviter le ridicule d'un hiatus immédiat entre la théorie et l'application. Cependant, pour l'heure, l'exception britannique, les obscurités du texte de Maastricht, le décalage entre l'architecture européenne négociée aux Pays-Bas et la marche accélérée de l'histoire ne peuvent susciter que beaucoup de circonspection.